



La biodiversité et ses grands enjeux

Appréhender la notion de biodiversité, sa richesse et les menaces qui pèsent sur elle

La biodiversité, qu'est-ce que c'est ?

Le terme biodiversité, qui vient de la contraction des deux mots biologie et diversité, désigne la variété des êtres vivants qui peuplent la Terre ainsi que les écosystèmes dans lesquels ils vivent.



Un écosystème est un milieu de vie où s'opèrent différentes interactions : tant entre les êtres vivants, qu'entre ceux-ci et l'environnement dans lequel ils se trouvent. La forêt, les mares, les prairies, les cours d'eau sont des exemples d'écosystèmes largement représentés en Wallonie.

La notion de biodiversité concerne trois niveaux, qui sont eux-mêmes interdépendants :

- ✓ **la diversité écologique** : la diversité des milieux de vie ;
- ✓ **la diversité spécifique** : la diversité des espèces qui interagissent les unes avec les autres (prédation, compétition, coopération) ;
- ✓ **la diversité génétique** : la diversité des individus au sein d'une même espèce.



À ce jour, 1,8 millions d'espèces ont été répertoriées sur notre planète mais les scientifiques estiment que le nombre total d'espèces pourrait avoisiner les 8 millions (IPBES – rapport 2019). En Wallonie, ce sont près de 30 à 35.000 espèces de microorganismes, de champignons, de plantes et d'animaux qui ont été dénombrées.

Les bénéfices de la biodiversité et les services écosystémiques

Tant les écosystèmes que les espèces animales et végétales qui peuplent la Terre fournissent des biens et des services indispensables aux besoins primaires et au bien-être des êtres humains. On parle de **services écosystémiques**.

Production d'oxygène, de nourriture et de matières premières ; pollinisation des végétaux par les insectes ; purification de l'eau ; régulation de la qualité de l'air ; fertilisation des sols, protection contre l'érosion et les inondations ; stockage naturel du carbone ; amélioration du cadre de vie... sont autant de bénéfices produits par la biodiversité.

Au-delà des services qu'elle peut rendre aux êtres humains, la biodiversité a une valeur intrinsèque qui sous-tend l'importance de la préserver pour ce qu'elle « est » et non pas nécessairement pour ce qu'elle « offre ».

Les menaces qui pèsent sur la biodiversité

D'après le rapport de 2019 de la plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques ([IPBES – rapport 2019](#)), un million d'espèces animales et végétales (sur un total estimé de huit) pourrait disparaître de la Terre dans les prochaines décennies si aucune mesure n'est prise pour freiner cette tendance.

Si certaines causes naturelles peuvent expliquer la disparition d'espèces ou d'habitats, l'érosion actuelle de la biodiversité est en grande partie liée aux activités humaines. Les experts considèrent par ailleurs que le rythme actuel de disparition des espèces est 100 à 1000 fois supérieur au taux naturel d'extinction.

Cinq causes majeures d'érosion de la biodiversité sont désormais identifiées :

- ✓ **La destruction et la fragmentation des milieux naturels** : l'expansion des activités humaines intensives comme la déforestation, l'urbanisation, l'agriculture/l'élevage et le développement de structures de transport conduisent à une dégradation des habitats. La conversion des milieux naturels en milieux artificiels induit également une fragmentation des habitats. En plus de se réduire, les habitats se morcellent, ce qui impacte la dispersion des espèces, les interactions entre individus et la diversité génétique.
- ✓ **La surexploitation des ressources** : l'utilisation excessive des ressources concerne les pratiques agricoles intensives, la surpêche, la déforestation, etc. L'impact de ces pratiques se manifeste particulièrement lorsque le prélèvement des ressources outrepassa la capacité de régénération du milieu naturel.
- ✓ **La pollution** : d'origine domestiques, industrielles ou agricoles, les pollutions qui touchent les espèces et les écosystèmes sont diverses : substances naturelles, chimiques ou radioactives ; déchets ménagers ou industriels ; nuisances sonores, lumineuses, thermiques, électromagnétiques...
- ✓ **Le changement climatique** : les variations des températures et des conditions météorologiques sur le long terme exercent une pression supplémentaire sur la biodiversité : les espèces sont forcées de s'adapter ou doivent migrer pour survivre. L'installation significative de certaines espèces se fait parfois aux dépens d'autres espèces qui voient leur habitat et les ressources se restreindre. L'augmentation de la température rend certains événements printaniers plus précoces, comme l'éclosion des bourgeons, et certains événements automnaux plus tardifs, tels que le jaunissement des feuilles. Ces phénomènes modifient les interactions entre les espèces et perturbent les équilibres écosystémiques.
- ✓ **Les espèces exotiques envahissantes** : l'introduction volontaire ou involontaire par l'homme d'espèces en dehors de leur aire de répartition naturelle peut impacter la biodiversité. Dans certains cas, ces espèces exotiques sont porteuses d'agents pathogènes ; modifient les propriétés du sol et de l'eau ; entrent en compétition ou exercent une pression de prédation forte sur les espèces indigènes qui sont amenées à cohabiter avec elles. On parle alors d'espèces invasives.

Pistes de solutions

Malgré ce constat alarmant, des améliorations observées localement pour certaines espèces ou habitats nous indiquent que des solutions existent pour limiter l'érosion de la biodiversité en Wallonie.

Trois axes d'action ont été identifiés :

- ✓ **la mise sous statut de protection** : les aires protégées contribuent à l'amélioration du réseau écologique, d'une part, et la restauration pratiquée dans ces espaces contribue nettement à faire progresser la biodiversité, d'autre part ;
- ✓ **la surveillance de l'état de la biodiversité** : acquérir une bonne connaissance du patrimoine naturel wallon et mettre en place un suivi pérenne permettront d'évaluer la pertinence et l'efficacité des différentes mesures et actions qui seront mises en place en faveur de la biodiversité sur le territoire wallon ;
- ✓ **la prise en compte de la nature dans les activités humaines sur l'ensemble du territoire** : nos différentes activités induisent une pression non négligeable sur les milieux naturels, c'est pourquoi il est essentiel que la biodiversité y soit mieux intégrée et respectée.

Inciter les citoyens à passer à l'action à travers l'organisation d'un Défi contribue à une meilleure prise en compte de la biodiversité, avec pour objectif de prendre part aux efforts mis en place pour limiter son érosion en Wallonie.

Documents et liens utiles

- 📄 [Portail de la biodiversité en Wallonie – SPW](#)
- 📄 [La biodiversité en Belgique – Institut royal des sciences naturelles de Belgique](#)
- 📄 [Le rapport de l'évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques – IPBES](#)
- 📄 [L'environnement wallon en 10 infographies, Biodiversité – SPW](#)
- 📄 [Infographie sur la biodiversité en Wallonie – SPW](#)

Notes

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de La Maison de l'Environnement - www.lamaisondelenvironnement.be

